

REPUBLIC DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT MAROUA II^e

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

BP : 181 Maroua



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FAR - NORTH REGION

DIAMARÉ DIVISION

MAROUA II SUB-DIVISIONAL COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX: 181 Maroua

Email : mairiemaroua2@gmail.com

ADDITIF RECTIFICATIF N°01/A/CAMII/SIGAMP/2025

OBJET 1 : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/CAM2 /CIPM/ 2025 du 24/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE relatif aux Travaux de Construction d'un (01) Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

OBJET 2 : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/CA-MRAII/CIPM/AG/2025 DU 24/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, pour l'équipement en 1000 tables bancs dans certaines écoles primaires publique, de la Commune d'Arrondissement de Maroua II ; Département du Diamaré-Région de l'Extrême-Nord.

Le Maire de la commune d'arrondissement de Maroua II, Maître d'Ouvrage, apporte un additif aux avis d'appels suite à des erreurs d'inadvertisances constatée après publications des avis des projets de Dossiers d'Appels d'Offres ci-dessus mentionnés. Les avis sus évoqués sont réaménagés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

(Cas objet 1)

- Participation et l'origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

- Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le _____ à 13 heures précises.

- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 16/04/2025...à 14 heures précises dans la salle de commission de passation de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II.

(Cas objet 2)

- Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le _____ à 13 heures précises.

- Critères éliminatoires

Sous détail de prix irréaliste et erroné ;

Avoir abandonné au moins un (01) projet de lors des exercices précédents (2024-2023-2022) ;

N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics.

BIEN VOULOIR LIRE PLUTOT :

(Cas objet 1)

- Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas été en état de liquidation judiciaire ou en faillite; n'ayant pas été frappées de l'une des interdictions ou déchéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien sur le plan national qu'international ; qui n'ont pas souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.

- Remise des offres

-Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le Maître d'Ouvrage au plus tard le 21/04/2025 à 13heures précises ;

- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **21/04/2025...à 14 heures précises** dans la salle de commission de passation de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II.

(Cas objet 2)

- Remise des offres

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 21/04/2025_ à 13HEURES_.

- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis qui entraîne une élimination immédiate ;
- la production d'Offre non conforme aux conditions fixées par le DAO ;
- l'Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Offre financière incomplète ou non conforme (Absence du bordereau des prix unitaires ; du détail quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix);
- Non-respect des spécifications techniques du DAO;
- Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics

- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/04/2025 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA II dans la salle de commission de la Mairie de MAROUA II.

28 MARS 2025

Fait à Maroua, le

Le Maire

(Maître d'Ouvrage)



Abdoulaye Siné